

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

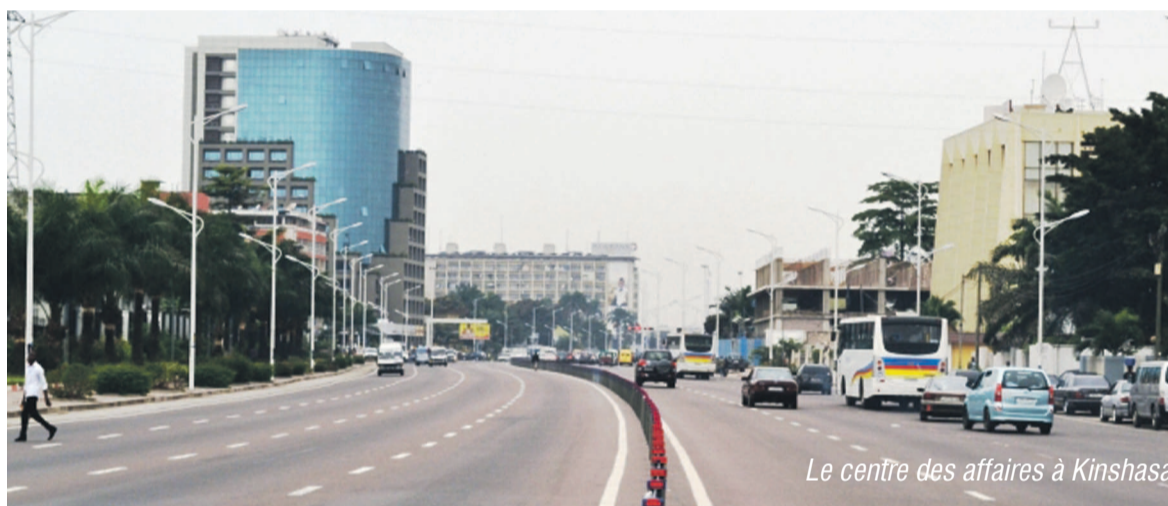
300 FC

www.adiac-congo.com

MERCREDI 6 MAI 2015

Lutte contre la fraude fiscale

Une nouvelle stratégie élaborée



Le centre des affaires à Kinshasa

La RDC enregistre chaque année une fraude fiscale et des détournements évalués à environ 15 milliards de dollars américains. D'après le conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption qui a fait tout récemment cette révélation, la corruption étant devenue endémique en RDC, « il faut l'arrêter et poursuivre ce qui a été fait avant mais autrement aujourd'hui ». Changeant de méthode et de stratégie, il souligne la nécessité, pour tous les Congolais informés des cas de détournements avérés, d'adresser leurs plaintes à l'adresse mail : jedenonce2015@gmail.com. Difficile de prédire si la recette de Luzolo Bambi pourrait contribuer à faire baisser la tendance. Ce coup de gueule de cet officiel congolais trahit, pour ainsi dire, la persistance du phénomène qui, entre-temps, s'est corsé au fil de temps. [Page 13](#)

BAROMÈTRE DU GOUVERNEMENT

Willy Makiashi et Raymond Tshibanda en tête des sondages



Willy Makiashi



Raymond Tshibanda

D'après le dernier sondage de l'institut Les Points, les deux personnalités publiques ont marqué positivement l'opinion par leurs actions entre mars et avril 2015. Le vice-Premier ministre et ministre du Travail et de l'Emploi, Willy Makiashi, gagne l'estime de la population en raison de l'audience accordée aux 686 ex-agents de la société Margarine, savonnerie et cosmétique (Marsavco) et de la recommandation faite à l'employeur pour

leur indemnisation. Quant au chef de la diplomatie congolaise, Raymond Tshibanda, l'opinion a apprécié les dispositions prises par son ministère pour la protection des Congolais vivant en Afrique du Sud, victimes des actes xénophobes perpétrés dernièrement à leur rencontre dans ce pays. Les deux membres du gouvernement se tirent respectivement avec 60% et 57% d'opinions favorables. [Page 12](#)

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE

Aucune date officielle n'est encore arrêtée

Répondant à la question orale avec débat à l'Assemblée nationale le 4 mai, le ministre chargé du secteur, Isidore Kabwe Mhehu, a confirmé la disponibilité depuis juillet 2014 des termes de référence et du coût global des travaux estimé à quelque 688 millions de francs congolais. C'est le fruit du travail abattu par la commission ad hoc présidée par le Secrétaire chargé de l'Agriculture, Pêche et Élevage. Pour l'autorité gou-

vernementale, les préalables précités sont disponibles pour permettre la tenue des travaux dans les meilleurs délais. Mais l'argent n'est pas encore réuni à ce jour, apprend-on. Pour autant, le gouvernement a amorcé les pourparlers avec les partenaires techniques et financiers pour qu'ils soutiennent ses efforts dans l'organisation de ces assises pour lesquelles l'on n'entrevoit aucune visibilité jusqu'à ce jour. [Page 14](#)

MUSIQUE

Pas l'ombre d'une réconciliation entre Papa Wemba et Koffi Olomide

Papa Wemba a tôt fait d'affirmer que sa relation avec le leader de Quartier Latin n'est toujours pas au beau fixe, n'en déplaise à ceux qui avaient vu en leur poignée de main et accolade du 27 avril, réalisées à la demande de Me Vincent Gomez à l'Hôtel Memling, le signe probant d'une relation renouée après six années de tension. Dans une vidéo postée sur le net au lendemain de l'intronisation de Koffi Olomide en qualité de nouveau membre du Lions Club, « Maître d'école » a vite remis les pendules à l'heure. « Il n'y a pas de réconciliation qui tienne à ce jour », a-t-il déclaré. Quoique



prêt à reconnaître tout l'intérêt qu'il aurait à excuser une offense, il renseigne qu'il s'agit-là d'un cas d'exception pour lequel il n'est pas encore disposé à le faire. [Page 14](#)

ÉDITORIAL

Manifs

De façon indiscutable, le droit de descendre dans la rue pour manifester publiquement son engagement politique, son appui ou son opposition aux décisions prises par le pouvoir, son attachement aux valeurs de la République, sa volonté de préserver l'ordre social fait partie des principes sur lesquels sont fondées les démocraties. Mais à la condition, bien sûr, que ces « manifs » se déroulent dans le strict respect des règles qui régissent précisément ces mêmes démocraties.

Ce sont là deux évidences qu'il convient de rappeler avec force dans un moment comme celui que nous vivons où le débat sur la gouvernance publique prend une dimension nationale. Car tout indique, aujourd'hui, que les tenants comme les adversaires d'un changement de la Constitution vont faire appel à la rue pour affirmer leurs convictions et tenter ainsi d'influencer le cours des événements ; ce qui pourrait entraîner des débordements susceptibles de perturber sérieusement la sérénité du dialogue à venir.

Aussi convient-il, sans attendre, de rappeler à ceux qui tenteront de mettre la pression sur les autorités en recourant à ce genre de pratique que le droit de manifester dans la rue est strictement encadré dans tous les pays du monde gérés de façon démocratique : encadré pour ceux qui s'en servent dans le but d'influencer l'opinion publique, d'intimider ou d'appuyer le pouvoir ; encadré aussi pour les pouvoirs publics qui se doivent de faire régner l'ordre dans la rue sans pour autant recourir à la violence.

Le Congo, notre pays, a trop souffert dans le passé des dérives en tout genre que provoquaient les passions politiques pour ne pas prendre dès à présent les dispositions qui garantiront à chaque citoyen que le débat sur le changement ou non de la Constitution ne débouchera pas sur des affrontements fratricides que le peuple tout entier paierait au prix fort. Si nous voulons préserver la paix intérieure qui nous a permis de panser les blessures ouvertes par la guerre civile, nous devons dès maintenant nous préoccuper d'organiser les débats publics dans la sérénité. Faire en sorte que les « manifs » ne faussent pas le dialogue doit être assurément une règle d'or pour chacun de nous.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

La deuxième phase du Pareda démarre bientôt

La deuxième phase du Projet d'action pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda) démarre ses activités dans quelques jours. L'information a été donnée le 4 mai à Brazzaville à l'occasion de la cérémonie de clôture de la première phase de ce projet qui avait été pilotée par M. Mahamad Saleh Ben Biang.



Le Présidium des travaux

La deuxième phase du Pareda sera consacrée à la révision des Codes juridiques, aux activités liées au renforcement de l'État de droit au Congo et à l'appui aux associations qui militent pour la promotion des droits humains et l'éducation.

Il convient de rappeler que la première phase du projet, qui vient de s'achever, s'était concentrée à consolider les acquis du premier projet d'appui à l'État de droit. Le Pareda a réalisé plusieurs activités en quatre ans, entre autres la réhabilitation des maisons d'arrêt de Brazzaville, de Pointe et de Dolisie et de certains commissariats de police.

Le Pareda a également assuré de nombreuses formations de personnels de justice, des prisons et des associations œuvrant dans le cadre de la promotion des droits humains et de l'éducation. Il avait démarré ses activités en janvier 2011 avec un budget s'élevant à sept milliards de fca. Au

début du projet, ont reconnu plusieurs intervenants, une certaine timidité avait gagné l'équipe chargée de le piloter. La nomination de Ben Biang au poste du chef du projet avait redonné plus de dynamique au Pareda.

Mahamad Saleh Ben Biang a indiqué, dans son mot de circonstance, que le bilan des quatre années d'activités est positif ; en dépit de quelques difficultés de tous genres. Au nombre des activités principales qui n'ont pas été réalisées figure, a précisé l'ordonnateur suppléant du Fonds européen de développement, Martin Okogna, la mise en application de la chaîne pénale en raison, a-t-il expliqué, des difficultés dans la mobilisation de la contrepartie de l'État congolais.

« Nous osons croire que le décaissement se fera aussi rapidement pour permettre d'interconnecter les juridictions de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie et rendre

opérationnelle la chaîne pénale que tout le monde appelle de tous ses vœux. Le ministère de la Justice devra veiller à pérenniser les acquis de la première phase du projet et apporter son concours pour la réalisation de la seconde pour le grand bénéfice de la population congolaise », a déclaré Martin Okogna.

La deuxième phase du projet orientera aussi ses efforts sur l'interconnexion des juridictions congolaises. De même, elle appuiera le ministère de la Justice et des droits humains dans la matérialisation de son projet d'organisation des états généraux de la justice congolaise, dont le financement retarde la convocation.

Notons que le Pareda a produit un documentaire sur les activités qu'il a réalisées pendant quatre ans. Ce film de près de trois minutes a été projeté au cours de la cérémonie.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CÉLÉBRATION

La Fondation Congo assistance, 30 ans déjà

Plusieurs activités sont organisées à Brazzaville du 5 au 7 mai dans le cadre des festivités marquant le trentenaire de cette organisation dirigée par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso

Créée en 1984, la Fondation Congo Assistance a totalisé cette année ses 30 ans d'exis-

Sainte-Anne, en présence de sa présidente fondatrice, Antoinette Sassou N'Guesso.

exposants étalent leurs produits, parmi lesquels des artisans étrangers dont un



Une vue de l'exposition vente

tence. Pour commémorer cet évènement avec faste, de nombreuses activités sont programmées ainsi que plusieurs invités attendus dans la capitale congolaise. En effet, le chemin a été balisé le 4 mai par une messe d'actions de grâces dite à la Basilique

Le bal des activités proprement dites a été donné le 5 mai à son siège par son secrétaire général, Michel Mongo, à travers le lancement de l'exposition-vente de produits fabriqués par les femmes et filles, anciennes élèves des Maisons écoles. Au total, 19

Sénégalais. Pour rappel, la présidente de cette fondation a initié et mis en œuvre le projet éducatif « Maison école », grâce au partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agit précisément

d'un espace qui offre, une nouvelle chance donnée aux jeunes filles et filles mères, vulnérables et désœuvrées, de répartir pour l'école, apprendre un métier et avoir une qualification professionnelle, le but étant d'assurer leur insertion et réinsertion socioéconomique et professionnelle. Hélas ! La Maison école tarde à redémarrer. « Le souhait de la présidente de la fondation est que la Maison école puisse exister dans tous les chefs-lieux de départements de la République. Actuellement, il existe celles de Brazzaville, de Dolisie et d'Owando pour lesquelles d'ailleurs, nous lançons un vibrant appel aux partenaires au développement, anciens et nouveaux, désireux de nous accompagner dans la réhabilitation et l'achèvement de ces écoles », a lancé Rosalie Biangana Vouka, avant de rappeler au gouvernement, qu'il s'agit d'un véritable défi à relever tout au moins avant la fin de cette année. Depuis la signature de la convention de partenariat entre le gouvernement et

la fondation, le 3 mai 2004, 60 apprenants ont été formés dans différentes filières, entre autres, l'hôtellerie, la coiffure et l'esthétique, la coupe-couture, le tricotage, le crochetage et l'économie domestique.

Un centre national de la drépanocytose au CHU

Le reste du programme prévoit, entre autres, l'inauguration du Centre national de la drépanocytose « Maman Antoinette Sassou N'Guesso », construit au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville le 6 mai et l'organisation d'une soirée de gala le 7 mai pour la mobilisation des fonds en vue du fonctionnement de la Maison des séniors de Mfilou.

Rappelons que parmi les missions que s'est assignées la Fondation Congo assistance, figure la promotion de l'action sociale au Congo dans les domaines de la santé, la nutrition, le développement, l'éducation, la formation professionnelle ainsi que l'assistance aux personnes âgées et vulnérables.

Parfait Wilfried Douniama

PME

La structuration de la filiale agro-industrie s'impose

Le consultant auprès du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE), Philippe Nkounkou Moukoutou, a fait cette proposition, récemment à Brazzaville, aux acteurs de la filière agro-industrie.

Après des consultations menées par le consultant, il s'avère que les agriculteurs font face à plusieurs contraintes liées notamment au manque de financement, de formation et d'appui de la part de l'État. La non application du texte relatif à l'exonération des importations d'intrants et des matériels agricoles et la mauvaise gestion des entreprises par les promoteurs due au manque d'expertise font également partie des difficultés que rencontre ce secteur. D'où la nécessité de créer cette plate-forme.

Notons qu'afin d'améliorer le mécanisme de concertation entre l'administration et le secteur privé, le gouvernement avait créé en 2011, le Haut conseil de dialogue public-privé. « Le gouvernement estime que cette concertation au sommet ne pourra être efficace et féconde que si les filières sont bien organisées et les problèmes liés au domaine d'activités connus », a déclaré le directeur de la promotion des investissements au ministère du Développement industriel, Maurice Moukassa.

C'est dans le but de créer un environnement favorable au développement des Petites et moyennes entreprises que le Congo a initié, avec l'appui de l'Union européenne, un programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE). Outre l'appui de l'Union européenne, la Banque mondiale via le Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) contribue également à booster le secteur privé congolais. C'est dans cette optique par exemple que le Fonds d'appui à coût partagé, une unité opérationnelle du PADE, s'est rapprochée des établissements financiers installés au Congo pour faciliter l'accès aux financements des PME et TPE.

Lopelle Mboussa Gassia

PÊCHE DES CREVETTES

La FAO appuie les deux Congo

L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) appuie la République du Congo dans plusieurs domaines dont l'amélioration de la gestion de la pêche des crevettes. Un document relatif à l'aménagement de la pêche crevettière est en cours d'élaboration et concerne aussi la République démocratique du Congo (RDC).

Les acteurs impliqués ont douze mois pour finaliser l'ensemble des activités qui seront contenues dans le document. Ils participent du 5 au 6 mai à un atelier qui a pour but de mettre au point le document (projet EAF-Nansen) en y apportant des contributions. Ce travail est une réponse à la demande formulée par les deux Congo à la Corep (Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée), dont le président en exercice est le ministre de la RDC.

Il ne s'agit pas pour les participants d'inventer la roue mais sur la base des projets similaires, d'intégrer d'autres éléments non pris en compte. Ils prendront par exemple pour appui celui du Gabon. Ils identifieront les acquis positifs et négatifs, dans le cadre de l'exécution, pour bâtir le document des deux Congo.

« Toutes les intelligences sont réunies pour mettre à votre disposition des informations utiles afin que le projet soit mené sans heurts jusqu'à terme les douze mois à venir », a rassuré le secrétaire exécutif de la Corep.

Après analyse, les participants devraient finaliser deux documents fondamentaux : le document principal du projet et le protocole d'accord. Pour la suite, une feuille de route sera discutée pour démarrer le plus tôt l'appui du projet, à travers des plans d'aménagement, dans 5 pays africains dont les deux Congo.

Notons que depuis plusieurs années, les pêcheries crevettières congolaises sont confrontées à de nombreux défis majeurs. Les contraintes identifiées se résument en l'inexistence de programme d'évaluation des stocks ; le manque de statistiques fiables empêchant d'avoir le nombre exact des captures débarquées ; l'opposition entre la pêche artisanale et industrielle ; l'absence de plan d'aménagement et de politique de gestion. Selon le représentant du ministre de la Pêche et de l'aquaculture du Congo, les résultats disponibles des évaluations antérieures de 2011, effectués par la FAO relèvent que

les crevettes sont surexploitées en stock. Deux espèces sont ciblées : la crevette rose côtière exploitée sur le plateau continental et la crevette rose du large exploitée en zone plus profonde.

Ces espèces d'une grande valeur marchande sont débarquées pour la plupart exploitées vers l'Union européenne.

Aussi, le secteur de la pêche et de l'aquaculture au Congo constitue l'un des piliers de la croissance et de la diversification économique. Il est appelé avec l'agriculture à contribuer à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. D'où une prise en main pour des résultats palpables.

Rappelons que la Corep a pour objectif d'assister les Etats membres en vue de protéger et de mettre en valeur, de façon durable, les ressources halieutiques. Une organisation qui veut promouvoir le développement de l'aquaculture, en vue de maximiser l'exploitation des potentialités des milieux aquatiques et de garantir le bien-être du plus grand nombre des habitants. Ainsi, la Corep a entrepris des négociations de près d'une année avec le projet EAF-Nansen de la FAO.

Nancy France Loutoumba



MOUVEMENT ACTION & RENOUVEAU "M.A.R"

DECLARATION DU BUREAU POLITIQUE DU MOUVEMENT ACTION ET RENOUVEAU (MAR) SUR L'ACTUALITÉ POLITIQUE NATIONALE A L'ISSUE DE LA CONSULTATION DE LA BASE DU PARTI

Suite à sa réunion ordinaire tenue à Brazzaville du 19 au 20 janvier 2015, le Bureau Politique du Mouvement Action et Renouveau (MAR) avait décidé de consulter la base du Parti, sur le débat actuel relatif à l'avenir institutionnel de notre pays.

En conséquence, des Assemblées Générales extraordinaires ont été organisées dans les différentes Fédérations, lesquelles ont travaillé en application des orientations reçues du Bureau Politique.

Les débats dans ces Fédérations ont abouti unanimement au constat ci-après. Notre pays, après avoir connu des multiples guerres fratricides très souvent liées aux élections, a retrouvé la paix, la sécurité et a réussi à inscrire, sur l'ensemble du territoire, de nombreux et importants projets structurants.

Poursuivant l'analyse de la situation politique, économique et sociale, les Fédérations ont exprimé la nécessité de mettre l'accent sur deux points clés, à savoir : la Gouvernance électorale et l'évolution des Institutions.

Des conclusions issues de toutes les Assemblées Générales Extraordinaires, le Bureau Politique du MAR a décidé :

1. De la Gouvernance électorale

La Gouvernance électorale est une préoccupation majeure pour le maintien de la paix dans notre pays.

C'est pourquoi, le Bureau Politique exhorte la classe politique congolaise à œuvrer pour la mise en place d'un dispositif devant garantir l'organisation d'élections libres et crédibles.

2. De l'avenir des Institutions

Sur ce point, le Bureau Politique, a noté avec satisfaction, que la Constitution du 20 janvier 2002 a permis la consolidation de la paix et de la concorde nationale.

Cependant, les limites observées, quant aux questions de gouvernance, conduisent notre Parti à solliciter, des acteurs politiques, la révision totale de la Constitution du 20 janvier 2002, afin de doter le Congo d'une nouvelle armature institutionnelle.

Cette armature institutionnelle, qui est impersonnelle, donc objective, vise à conduire notre pays à l'émergence d'une nouvelle République.

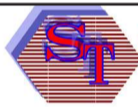
Pour répondre à ces deux questions majeures, le Bureau Politique du MAR suggère, avec force et conviction, l'organisation d'un Dialogue national inclusif, dont l'ordre du jour porterait sur la Gouvernance électorale et l'Avenir des Institutions du Congo.

Le Bureau Politique du MAR reste convaincu qu'une telle démarche, participative et consensuelle, est la voie appropriée pour conduire notre pays vers la modernisation de la gouvernance électorale et de ses institutions.

Ensemble, construisons le Congo de demain, dans la paix, l'unité et la concorde.

Fait à Pointe-Noire, le 3 Mai 2015

Le Bureau Politique



SOPADI TRANSIT

Transit-Douane-Entreposage

Import-export & Prestation de Services

B.P. 449 Tél. : + (242) 520 41 14/ 434 27 04

E-mail : sopaditransit@yahoo.fr

Pointe-Noire République du Congo

APPEL A CANDIDATURE

SOPADI TRANSIT SARL cherche pour des besoins de service un attaché commercial

Compétences :

- Bonne maîtrise des techniques de ventes, des différents canaux de vente, de négociation, de communication pour s'adapter aux demandes de la clientèle.
- Une connaissance sommaire du métier de transit (formation à faire sur place).
- Bonne maîtrise de la langue française
- Pouvant s'exprimer en anglais

Aptitudes professionnelles

- Forte capacité d'écoute
- Goût du challenge
- Forte capacité de persuasion
- Sens de négociation
- Autonomie sens de l'organisation et des priorités pour optimiser ses actions
- Bonne résistance à l'échec, aux difficultés et à la pression
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à analyser ses atouts et ses points forts et savoir les exploiter

Profil :

- Etre âgée entre 25 et 35 ans au plus
- De sexe féminin

Diplômes

- BAC +2 ou 3 en techniques de ventes

Constitution du dossier

Une demande d'emploi manuscrite, une lettre de motivation, des photocopies des derniers diplômes et une photo 4x4.

NB : bien vouloir adresser sa demande à sopaditransit@yahoo.fr

Situé vers l'hôtel le fez en face Congo service

BP : 449 Pointe Noire Congo Brazzaville .Tel : 04 444 20 80/04 454 21 04 /06 656 25 46/06 665 56 20.

IN MEMORIAM

6 mai 2014 – 6 mai 2015

Voici un (1) an déjà, Aymar Kimbembe-Lemba nous quittait, nous laissant dans une immense détresse, un an c'est comme si c'était hier.

En ce triste anniversaire, Madame Mouanga Annette et sa fille demandent à tous ceux qui l'ont connue, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire le 6 mai à 06 heures, à la paroisse de Ste Trinité de Kinsoundi-Barrage à Brazzaville.



NÉCROLOGIE

César Ollebi, Me Heritier Clotaire Rohâbb Hollywood Mongouangoh, président du club Dignité pour Loukolela, informent les ressortissants du district de Loukolela à Brazzaville, du décès du sergent chef Audin Jean Bruno Essombi (Moyoula alias Madiata), survenu le 3 mai 2015 à l'hôpital des Armées Pierre Mobengo, des suites d'une longue et pénible maladie. La veillée mortuaire se tient au n°4 rue Andzounou au terminus de Mikalou.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« C'est déshonorant d'avoir le même nom que la présidente du FN. Elle a la possibilité de le faire en se mariant soit avec son concubin, soit avec quelqu'un d'autre..., après tout, pourquoi pas M. Philippot »

Jean-Marie Le Pen, fondateur du Front national, France, Presse française, 05 mai 2015

« Dans le monde du travail, ce moment qui rouvre un champ du possible reste la grève. Elle constitue une expérience individuelle et collective de la liberté face à la domination, une micro-expérience de l'émancipation face à notre aliénation quotidienne. »

François Marchive, Facteur et syndicaliste à SUD PTT Isère et Savoie, Humanité 30 avril 2015

« Les acteurs politiques et sociaux ont cru et continuent de penser qu'on peut dormir sur la natte des autres et bien s'en porter. »

Aminata Dramane Traore, ancienne ministre malienne, Les Afriques N°318 du 9 au 22 avril 2015.

« Un troisième acteur, celui de la citoyenneté responsable, pourrait être du jeu de l'espace politique local. »

Mamadou Sy Albert, Chargé de communication à l'Ucad (Université de Dakar), Le Soleil du 2-3 mai 2015

« Boko Haram se nourrit du désespoir, mais nous pouvons y remédier. En s'attaquant à un lieu de savoir - une école - et en kidnappant plus de deux cents élèves, ces terroristes ont voulu frapper à l'endroit même où l'on a foi dans l'avenir. »

Muhammadu Buhari, futur président du Nigéria, tribune publiée dans International New York Times et Jeune Afrique, 20 avril 2015.

VALEURS MOBILIÈRES

Vers un renforcement de partenariat avec la bourse de Londres

A l'occasion de sa 2^e édition, la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) de l'Afrique de l'ouest et plusieurs chefs d'entreprises ouest africains se trouvent à Londres depuis le 28 avril, pour rencontrer les investisseurs de la bourse de Londres.

Pour le directeur de la BRVM, Edoh Kossi Amenounve, « il est important pour le marché sous-régionale en forte croissance de venir à la rencontre des investisseurs britanniques et internationaux pour leur exposer l'évolution et la performance de la BRVM ». Plusieurs représentants de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa), ainsi que la ministre ivoi-

rienne auprès du Premier ministre, en charge de l'Economie et des finances Nialé Kaba ont fait le déplacement de Londres. Nialé Kaba a présenté aux investisseurs l'importance de la BRVM dont le souci est « de mobiliser l'épargne locale, développer l'actionariat populaire et accroître la contribution du secteur privé à l'activité économique ». Après la consolidation de la croissance, et le doublement de sa capitalisation en trois ans, la BRVM apparaît comme une structure privilégiée pour les investisseurs internationaux qui souhaitent diversifier leurs portefeuilles. Pour le Président du conseil d'administration de la BRVM, Gabriel Fal, il faut « amplifier le volume pour accroître la

profondeur et la liquidité » du marché sous régional, après que les investisseurs internationaux aient représenté ces dernières années « entre 40% et 60% des transactions en valeur ».

La London Stock Exchange group multiplie des accords de partenariat avec les places boursières africaines. Son directeur général, Xavier Rolet, pense qu'en soutenant l'économie de l'Afrique de l'Ouest, le rôle de Londres serait de « travailler avec ses entreprises et de les présenter comme des opportunités d'investissement pour les capitaux internationaux afin de soutenir leur rayonnement [...] et de réfléchir sur le partenariat de plus en plus solide entre Londres et l'Afrique de l'Ouest ».

Noël Ndong

EXPO-2015 À MILAN

Des couacs pour l'Afrique centrale !

Le président de la Chambre de commerce Ital-Africa Centrale se plaint que des pavillons soient restés fermés au cours des deux premiers jours à Milan.

La fête de départ fut belle vendredi 1er mai, jour d'ouverture solennelle devant des hôtes de marque, dont le président Sassou N'Gusso. Mais quelques heures après les discours de toute beauté, les proclamations d'intention toutes aussi généreuses les unes que les autres pour nourrir la planète et créer les conditions du vivre-ensemble, des détails de l'Exposition universelle de Milan commencent à gêner. C'est du moins le constat fait dimanche par l'Italien Alfredo Cestari. Président de la Chambre de commerce Ital-Africa Centrale, M. Cestari n'est pas l'homme à garder sa langue dans la poche. D'autant qu'il jouit du statut privilégié de représentant attitré de l'Afrique Centrale à l'Expo-2015 de Milan.

Tout au long de la préparation de cette grande manifestation, du peaufinage de ses différentes phases de programmation aux pré-événements qui l'ont précédée, M. Cestari a été aux côtés

des officiels africains : du président burundais aux ministres angolais et mozambicains venus à Milan. En avant-première c'est pourquoi il ne décollerait pas dimanche devant « le vide insolent des pavillons de beaucoup de pays, dont nombreux d'Afrique Centrale ». Ce vide ne serait en lui-même rien s'il ne s'accompagnait aussi d'une rareté de visiteurs invités, pour certains, « à revenir à la fin des travaux de finition ». Trois jours après l'ouverture solennelle, « y-a-t-il une Expo de série B? », explose-t-il.

« Le 1er mai, raconte-t-il à la presse, les délégués du Bénin, de Gambie, de Guinée, du Burundi, de Guinée Equatoriale, de République démocratique du Congo, de Sao Tomé et Príncipe, de Zambie, du Cap-Vert, des Comores, de la Communauté des pays caribéens, de Madagascar, des Maldives, de Guinée Bissau, du Kirghizstan et de bien d'autres pays se sont retrouvés devant leurs pavillons respectifs résolument fermés ou, dans la meilleure des hypothèses, devant un panneau indiquant que les travaux étaient en cours. Est-ce cela

le succès tant vanté en mon-dovision ? »

« C'est vrai, reconnaît-il, beaucoup de ces pavillons ne sont pas prêts parce que les produits que les pays devaient présenter se trouvent encore dans quelque bateau cargo qui mettra 40 jours avant d'atteindre l'Italie. L'Expo a voulu parer au plus pressé en en chargeant quelques-uns dans des avions, mais il s'agit de quantités énormes. Et beaucoup de connexions prévues ne sont pas assurées. Mais nous avons demandé des explications à la Division Participants ; elle n'a pas daigné nous répondre », dénonce M. Cestari. Des voix ont tenté de minimiser ces quelques couacs, qui ne sont d'ailleurs pas tous du fait de l'Expo en elle-même. Il y a des pays qui ont entrepris la construction de leur pavillon tard. En attendant, ce mardi, les visiteurs pourront déguster à Milan des bananes produites en Italie, signe d'un monde qui se globalise à tous les effets. L'Expo de Milan a pour thème, rappelons-le: « Nourrir la planète, énergie pour la vie ».

Lucien Mpama



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	18 au 22 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

NOUVEAU

N°1 Mai/Juin 2015

CAPÉCO AFRICA

Le magazine du développement économique de la Zone CEEAC

A LA UNE

■ Les moyens mis en place par les autorités camerounaises dans sa lutte contre Boko Haram

eroun
forces et atouts économiques
des lieux du plan d'urgence
ennal (2015-2017) pour
céleration de la croissance
économique du pays

Paul Biya
Son rôle dans la stabilité et l'émergence du Continent africain

Entretien avec
M. Ahmad ALLAM-MI,
Secrétaire général de la CEEAC

Infrastructure
Pointe-Noire,
l'atout de l'eau profonde

EXCLUSIF
Boko Haram, qui finance ?

DÉVELOPPEMENT
Ces grandes banques qui parient sur l'émergence

3000 XAF - France : 4 € - Belgique : 4,50 € - Luxembourg : 4,50 € - Italie : 4,50 € - Maroc : 45,00 MAD - Canada : 6,99 \$ can - Tunisie : 6,90 TND - Dom : 4,80 €

M 0477 - F - 4,00 € - RD

**Le magazine
du développement
économique de
l'Afrique Centrale**



CAP
sur l'économie,
le développement
et l'émergence

Actuellement en vente chez les libraires



NOUVEAU

N°1 Mai/Juin 2015

CAPÉCO AFRICA

Le magazine du développement économique de la Zone CEEAC

A LA UNE

■ Les moyens mis en place par les autorités camerounaises dans sa lutte contre Boko Haram

eroun
forces et atouts économiques
des lieux du plan d'urgence
ennal (2015-2017) pour
céleration de la croissance
économique du pays

Paul Biya
Son rôle dans la stabilité et l'émergence du Continent africain

Entretien avec
M. Ahmad ALLAM-MI,
Secrétaire général de la CEEAC

Infrastructure
Pointe-Noire,
l'atout de l'eau profonde

EXCLUSIF
Boko Haram, qui finance ?

DÉVELOPPEMENT
Ces grandes banques qui parient sur l'émergence

3000 XAF - France : 4 € - Belgique : 4,50 € - Luxembourg : 4,50 € - Italie : 4,50 € - Maroc : 45,00 MAD - Canada : 6,99 \$ can - Tunisie : 6,90 TND - Dom : 4,80 €

M 0477 - F - 4,00 € - RD

**Le magazine
du développement
économique de
l'Afrique Centrale**



CAP
sur l'économie,
le développement
et l'émergence

Actuellement en vente chez les libraires



BURUNDI

L'ONU s'inquiète de l'escalade de la répression gouvernementale

À l'approche du lancement de la campagne électorale, qui doit commencer officiellement dans quelques jours, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) déplore l'escalade de la répression dans ce pays.

Le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, a appelé les autorités à garantir la conduite d'élections libres et équitables, soulignant que l'imposition de restrictions à la presse, la fermeture de stations de radio et la censure contre la couverture médiatique des manifestations ne parviendront pas à faire taire l'opposition.

« Nous sommes profondément préoccupés par la série de mesures prises cette semaine par les autorités burundaises visant à limiter sévèrement l'exercice des droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique », a-t-il déclaré lors d'un point de presse le 1^{er} mai à Genève. Rupert Colville a évoqué l'existence de rapports « particulièrement alarmants » faisant état de tirs à balles réelles par les forces de sécurité et les services de ren-

seignement du Burundi contre des manifestants.

Au cours de ces derniers jours, ce pays a été le théâtre d'une vague de violences ayant occasionné des morts, lors des manifestations déclenchées après la décision du parti au pouvoir d'investir le président sortant Pierre Nkurunziza comme candidat à l'élection présidentielle qui se tiendra le 26 juin prochain.

L'opposition burundaise, estimant qu'une troisième candidature du président sortant est anticonstitutionnelle, a appelé à manifester contre cette nomination, provoquant ces violences et la répression de la part des autorités contre les manifestants.

« Nous exhortons les autorités à faire en sorte que les normes internationales, notamment les principes de base des Nations unies sur l'utilisation de la force et des armes à feu par des représentants de la loi, soient pleinement respectées », a ajouté Rupert Colville.

Le porte-parole du HCDH a indiqué que des centaines de

personnes ont déjà été arrêtées depuis le début des manifestations. Elles seraient actuellement détenues dans des conditions de surpopulation carcérale extrême, obligeant certains détenus à dormir debout. « Les détenus ont également été battus, notamment sur leurs pieds et leurs fesses, et certains d'entre eux qui ont été libérés éprouvent désormais des difficultés à marcher en raison du passage à tabac », a-t-il déploré.

Après deux jours de trêve, notamment samedi et dimanche, qui seront consacrés à l'inhumation des manifestants tués, des contestations se poursuivront à nouveau dès lundi à l'appel de l'opposition et de la société civile. « Nous reviendrons dans les rues avec beaucoup plus de vigueur et nous n'allons plus les quitter tant qu'il n'aura pas renoncé à son projet », a menacé Pacifique Nininahazwe, l'une des figures du Collectif contre un 3^e mandat qui regroupe un millier d'associations et les deux centrales syndicales du Burundi.

Nestor N'Gampoula

NATIONS UNIES

Les femmes moins représentées dans les médias

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-Moon, la directrice générale de l'Unesco et le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein ont déploré la faible représentativité des femmes dans tous les médias et dans les instances de prise de décisions.

Le faible taux des femmes a été évoqué dans leur message conjoint publié à l'occasion de la journée internationale de la liberté de presse célébrée le 03 mai, sur le thème « laissez le journalisme prospérer ». Selon eux, les hommes et les femmes doivent participer de façon égale à la création et au partage de l'information.

« La liberté d'expression et celle de presse ne sont pas des attributs de luxe que l'on peut attendre jusqu'à ce que le développement durable soit atteint. Ce sont elles qui permettent de jouir de tous les droits. Elles sont, par conséquent, essentielles à la bonne gouvernance et au respect de la primauté du droit. Cette liberté doit régner à tous les niveaux. Il faut respecter les droits humains pour que la paix et le développement soient durables. Chacun doit pouvoir librement chercher, recevoir et transmettre des connaissances et des informations sur quelque support que ce soit, en ligne et hors ligne », ont-ils indiqué.

Ils ont également rappelé que le journalisme de qualité permet aux citoyens de prendre des décisions éclairées quant au développement de la société. Il contribue également à dénon-

cer les injustices, la corruption et les abus de pouvoir. En 2015, les États intensifient leurs actions pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et façonner un nouveau programme mondial de développement durable. Chacun doit pouvoir librement chercher, recevoir et transmettre des connaissances et des informations sur quelque support que ce soit, en ligne et hors ligne.

Le monde témoin d'horribles attentats commis contre les journalistes

Le journalisme doit prospérer dans un environnement favorable, précisent-ils, en soulignant que ceux qui exercent cette profession doivent travailler de façon indépendante, et en toute sécurité. « Au moins un journaliste est tué chaque semaine dans le cadre d'un conflit ou non. Nous devons doubler d'efforts pour améliorer la sécurité des journalistes et mettre un terme à l'impunité, ce qui est précisément l'objectif du plan d'action sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité que l'Unesco met en œuvre avec l'appui d'autres entités des Nations unies », ont-ils conclu.

Lydie Gisèle Oko

CÉLÉBRATION

La liberté de la presse en net recul dans l'espace francophone

« Alors que nous célébrons la journée mondiale de la liberté de la presse et ce, quelques mois après l'attentat contre "Charlie Hebdo", il est important de rappeler que dans une démocratie, seuls des journalistes libres, professionnels, travaillant en toute sécurité, peuvent exercer leur métier et informer le public de manière objective », telle est la déclaration faite par la secrétaire générale de la francophonie, Michaele Jean, le 3 mai à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse.

Parlant du concept de liberté qui, selon elle est la clé du métier du journaliste, la secrétaire générale a signifié qu'un net recul de la liberté de la presse est constaté dans certains pays du monde, notamment ceux ayant la langue française en partage. Parmi ces pays se trouvent ceux où se tiennent en 2015 et 2016 des élections présidentielles. Car, lors de ces événements les journalistes éprouvent de plus en plus des difficultés à exercer librement leur métier. « Nous soulignons l'urgence et la nécessité d'engager un débat de fond sur les délits de presse qui sont jusqu'à présent passibles des peines de prison dans la majorité

des pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) », a-t-elle ajouté.

Abordant par ailleurs le point sur le rôle et la place qu'occupe les journalistes dans un pays, notamment pendant les périodes électorales, la secrétaire générale de la francophonie a souligné que ces derniers temps la liberté de la presse est souvent entravée durant les consultations électorales. Ainsi, pour elle, une élection démocratique ne se limite pas uniquement au vote. Elle dépend en grande partie des informations que disposent les électeurs sur toutes les questions liées au processus lui-même et sur les programmes proposés par les différents candidats. Seule une presse libre peut pleinement assurer cette responsabilité.

Notons qu'au sommet de Kinshasa en octobre 2012 et lors de la rencontre de Dakar en novembre 2014, les États membres de l'OIF s'étaient engagés à veiller au respect de la liberté de la presse, assurer les conditions d'exercice de cette liberté et en accordant une véritable protection aux journalistes ainsi qu'aux autres professionnels des médias.

Rock Ngassakys

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°004/FRCON/2015

Date de publication : 05 mai 2015

Date limite de dépôt des candidatures : 19 mai 2015 à 17h00

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet TCP/PRC/3402 intitulé « Appui à la formulation de la politique forestière du Congo », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

1. Un (e) Consultant (e) National (e) Expert en Planification forestière.

Tâche à accomplir : Elaboration du plan d'actions pour la mise en œuvre de la politique forestière nationale.

Lieu de travail : Brazzaville

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P 11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°004/FRCON/2015 » et « l'intitulé du poste »), à :

Madame la Représentante de la FAO
BP. 972
14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique :

Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE N 004/FRCON/2015
A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence ainsi que le PHF ou P 11 au bureau de la Représentation de la FAO ou d'en demander à l'adresse : François.Mboumba@fao.org

Fait à Brazzaville, le 05 mai 2015

Suze PERCY FILIPPINI
Représentante



PROMO NDAKO NA YO

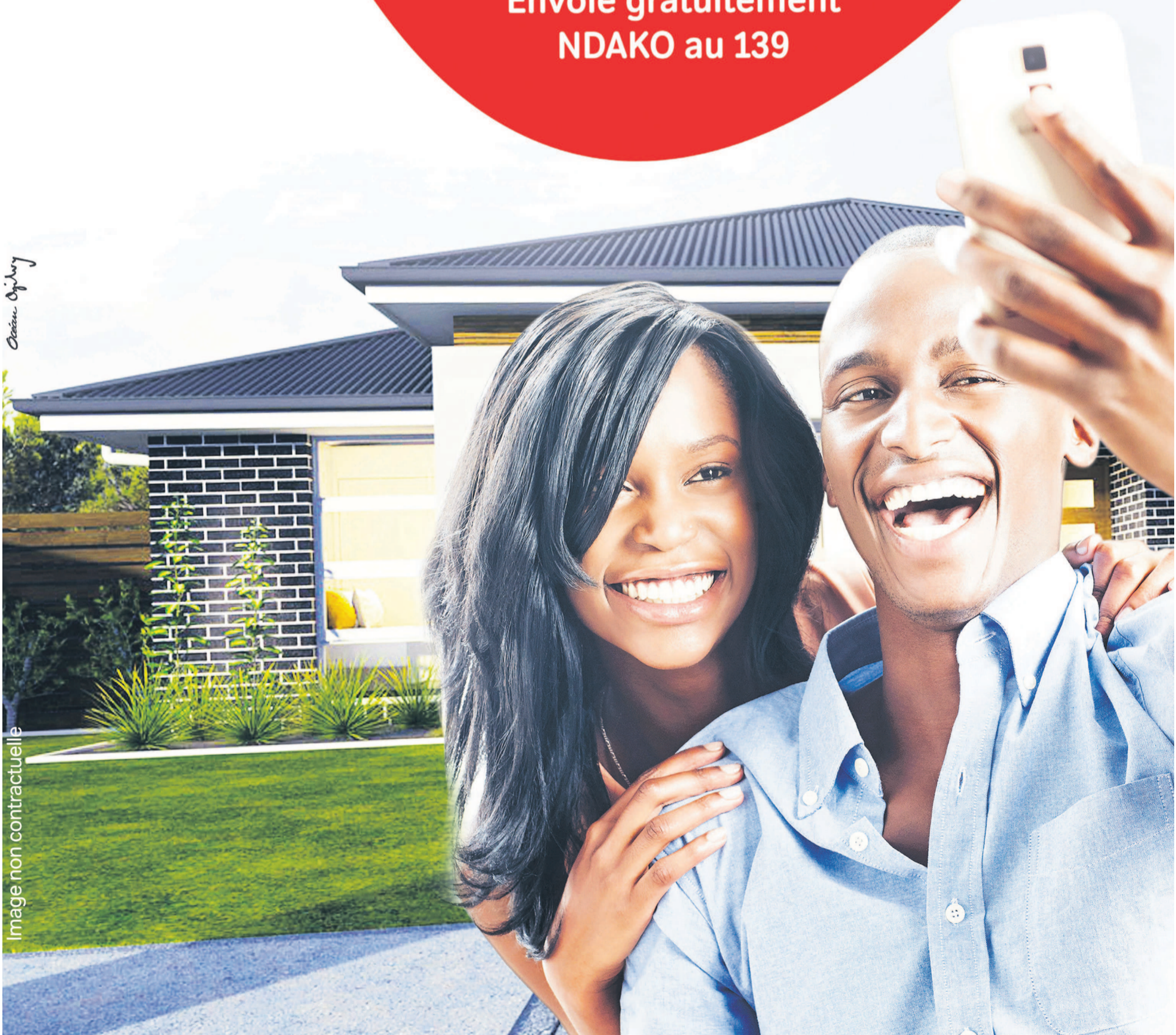
Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015,
cumule des points et gagne des parcelles,
des millions de FCFA , des smartphones
et **une superbe villa.**

**Envoie gratuitement
NDAKO au 139**

Clavin Spiny

Image non contractuelle



GENÈVE

Des journalistes africains édifiés sur les enjeux du commerce multilatéral

Douze journalistes francophones africains participent du 4 au 8 mai à Genève, en Suisse, à une session de formation sur le commerce mondial et le développement durable, initiée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la fondation Friedrich Ebert Stiftung.

Venus du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de Madagascar, de l'île Maurice, du Sénégal, de la Tunisie et du Congo Brazzaville, ces journalistes seront sensibilisés aux enjeux actuels du commerce international, en vue d'améliorer leur pratique journalistique. Une équipe d'experts et cadres de l'OMC mobilisés pour les besoins de la cause s'emploie à les édifier sur les mécanismes et les instruments du commerce international tout en renforçant leur pratique du journalisme économique.

Le programme de travail prévoit des échanges sur les défis de l'Afrique dans le système commercial mondial, les négociations commerciales présentes et futures, la surveillance des politiques commerciales dans le cadre de l'OMC, les chaînes de valeur mondiales, le commerce

des services, la facilitation des échanges.

Au cours de la session un accent particulier sera notamment mis sur la facilitation des échanges, le développement et les négociations liées à l'agriculture; des sujets très développés dans le cadre du cycle de Doha, en vue de favoriser un système commercial mondial plus in-

Begag, membre du secrétariat de cette organisation au cours de la séance introductive du programme. Il a ensuite invité les hommes et femmes de média à travailler pour vulgariser les outils du système commercial multilatéral, afin d'aider leurs pays à en tirer les meilleurs profits. Une palette de services connexes susceptibles d'aider à bien appréhender les différents contours du commerce international leur ont été présentés au premier

« Le but de l'OMC est de favoriser le libre-échange afin d'atteindre le bien-être de tous »

clusif au sein duquel même les pays faibles, à l'instar des moins avancés ont leur juste place.

« Le but de l'OMC est de favoriser le libre-échange afin d'atteindre le bien-être de tous », a déclaré Mélissa

jour du programme. Il s'agit, entre autres du programme de renforcement des capacités des institutions d'appui au commerce des États membres, du programme femmes et commerce conçu pour améliorer les perfor-



Vue du siège de l'Omc à Genève/Photo ADIAC

mances des femmes en ce domaine, ainsi que le Trade Map, une base de donnée permettant d'accéder aux statistiques commerciales, aux données sur les tarifs et autres informations permettant une meilleure analyse du marché.

L'OMC a été créée en 1995 sur les cendres des accords du GATT, eux-mêmes mis en place en 1948, au sortir de la seconde guerre mondiale,

afin d'envisager à travers le commerce une interdépendance entre pays favorables à la paix. Dans la fièvre de la célébration de ses 20 ans d'existence, l'organisation dirigée actuellement par le brésilien Roberto Azevedo a accueilli le 26 avril dernier son 161e membre, en l'occurrence les Seychelles.

De notre envoyé spécial à Genève, Thierry Nougou

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX



CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
www.cfaomotors-congo.com



TOYOTA

MUSIQUE CLASSIQUE

Un concert pathétique au Centre culturel russe de Brazzaville

Plus de deux cent personnes ont assisté à ce concert de musique classique avec Josias N'Gahata en compagnie de l'orchestre symphonique et du chœur Burning gospel, le week-end dernier au Centre culturel Russe (CCR) de Brazzaville. Cette soirée musicale s'est déroulée en présence du directeur du CCR Sergey Belyaev, des ambassadeurs vénézuélien, camerounais et du conseiller à l'éducation du chef de l'Etat congolais, Louis Bakabadio.

Jamais le CCR n'a connu une telle atmosphère et une telle affluence depuis qu'il existe, a reconnu le directeur de cet espace, Sergey Belyaev. Et cela, grâce à ce concert d'un très haut niveau donné par les meilleurs représentants de la musique classique de la ville de Brazzaville et des différentes congrégations, sous la bannière de Josias N'Gahata, serviteur de Dieu dans l'Eglise évangélique du Congo (EEC) et musicologue de formation. La participation à ce concert de plusieurs confessions s'explique par le fait que Josias N'Gahata était à la recherche de la compétence pour sa réussite. D'où, il a

fallu prendre ici et là des musiciens susceptibles d'interpréter les partitions écrites, ce qui n'est pas facile pour un profane. C'est par l'hymne national de la Russie que Josias N'Gahata a débuté le concert, question d'honorer la Russie à travers son centre culturel qui a permis à ces jeunes de se produire. C'est grâce à monsieur Kevin, professeur de russe que ces jeunes ont interprété magistralement les trois strophes de l'hymne de la Russie. Ensuite, ils ont interprété l'hymne national du Congo. Ce qui n'est que normal car ils ne pouvaient pas chanter l'hymne de la Russie sans pour autant chanter l'hymne national de la République du Congo. Aussitôt après, ils ont interprété avec brio le Bûcheron de Francklin Boukaka. Ils ont interprété également : Tusendulanga meso kuna miongo ; Ah Mfumu mbonge ntum'ani ; Seigneur, dirige et sanctifie ; Lutala mvungi ; Ngieti didila ; Soko mpasi mingi ; Ku nsi a zitu ; Oh na babulami (Oh when the saints), chanson qui a bouclé ce concert. A l'issue de ce concert, Josias N'Gahata a déclaré que c'est



Les artistes et le public lors du concert symphonique au Centre culturel russe de Brazzaville

juste un échantillon, parce qu'ils sont en train de travailler pour l'archivage de la musique moderne congolaise. Parce que quand on parle de la musique moderne congolaise, ils voient à priori la Rumba congolaise, parce qu'elle est caractéristique d'une musique de ghetto. Or les bandes peuvent disparaître, voilà pourquoi, ils ont pensé archiver autrement la musique congolaise à travers la transcription musicale. Josias N'Gahata a reconnu que l'organisation d'une telle manifestation n'est pas facile. A partir de ce concert, pense-t-il, ils sont prêts à tout pour faire la promotion de la musique classique,

mais en version congolaise. Plusieurs morceaux, même ceux de la Rumba congolaise, sont déjà transcrits. Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation du chef de l'Etat, qui suit ces jeunes depuis un certain temps, a porté son admiration sur ce concert. Par ailleurs, il a insisté beaucoup sur l'écriture musicale, parce que la musique est un langage universel. Car, une musique écrite peut-être jouée et interprétée par n'importe qui au monde. C'est le cas, a-t-il dit, des partitions de l'hymne national de la Russie, de Bûcheron que les jeunes ont interprétés. Pour Louis Bakabadio, il faut aller vers cette mu-

sique si l'on veut faire évoluer la musique congolaise. Aragon, Johny Pacheco..., ont joué de la musique écrite. D'où, il faut encourager ces jeunes. Tout comme le conseiller du chef de l'Etat Louis Bakabadio, le directeur du CCR n'a pas caché lui aussi ses impressions. « De ma mémoire, la soirée d'aujourd'hui a été la plus complète en termes de spectateurs. Dans notre grande salle, nous avons totalisé 150 personnes et dans la salle de lecture 50 personnes sans compter toutes celles qui étaient debout, donc plus de 200 personnes. Et nous espérons que ce n'est qu'un début. L'orchestre nous a donné de meilleurs moments de joie, de bonheur avec une écriture musicale impressionnante. Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'entendre l'hymne national de la Fédération de Russie et celui de la République du Congo interprété magistralement par cet orchestre. » Chef d'orchestre et compositeur de musique classique, Josias N'Gahata est enseignant à l'académie des Beaux-arts de Brazzaville.

Bruno Okokana



Désormais,
nous sommes tous airtel
04 et 05 unis dans
le réseau N°1
au Congo !



FESTIVAL

Le Riapl se redonne rendez-vous à Brazzaville et Dolisie

La 11^e édition du festival international RIAPL (Rencontres Itinérantes des Arts de la Parole et du Langage) se tiendra du 2 au 11 juin 2015. Comme l'année dernière, elle aura lieu à Brazzaville et à Dolisie.

Le choix de Dolisie s'explique par le fait qu'elle est la troisième ville du Congo. Après neuf ans de festival à Brazzaville, l'Espace Tiné a souhaité poser ses valises à Dolisie ; Dolisie est la première ville qu'avait choisie l'Espace Tiné en 2005 pour son premier collectage. C'est aussi parce que l'Espace Tiné souhaite travailler en collaboration avec des autorités départementales et municipales en vue de l'implantation d'une bibliothèque, d'un lieu de formation et de programmation artistique et culturelle, dans une ville qui ne possède ni espace culturel, ni artistes professionnels.

Le Festival International Riapl a pour objectif majeur de permettre aux artistes d'être plus proches des populations et réciproquement, aux populations de se donner rendez-vous avec, leur culture et celle des autres, la culture traditionnelle et moderne. Afin de mettre en commun la parole et le langage, il propose pour cette dixième édition, un programme varié par les richesses du langage que nul ne peut définir facilement, tant il est complexe et varié.

Pour cette dixième édition, le festival se déroulera : Du 2 au 3 juin 2015 à Brazzaville, à l'Institut Français du Congo et du 4 au 11 juin 2015 à Dolisie, au nouveau siège de l'Espace Tiné Village du Festival. Spectacles, ateliers, excursions, journées de réflexions se succéderont. Pour cette nouvelle édition, un carnaval sera également organisé ainsi qu'un travail de collectage.

Il est aussi prévu qu'au cours d'une matinée, des conteurs se rendront à l'hôpital général de Dolisie pour raconter des histoires courtes. Chaque conteur investira une salle pour 3 minutes au plus de conte, un moyen d'apporter un sourire aux malades à travers un court voyage dans l'imaginaire des contes.

Deux conteurs français poursuivront également le travail de collectage qu'ils avaient commencé en 2014. Il s'agit de Michel Corrigan et Marc Buléon. Ce collectage sera l'occasion de découvrir à la fois des pratiques et récits des féticheurs et les témoins directs ayant consulté eux-mêmes des féticheurs. Ces collectes sont traduites par les Congolais et seront publiées. Le festival choisira deux artistes qui dans trois ans créeront deux spectacles.

« Sans prétention d'effectuer un travail scientifique d'ethnologie, Michel Corrigan s'attachera davantage à réaliser un travail de témoin, de passeur d'histoires, en s'interrogeant sur les expériences de chacun, féticheurs ou personnes ayant rencontrés un féticheur ».

Hermione Désirée Ngoma

BAROMÈTRE DU GOUVERNEMENT

Willy Makiashi et Raymond Tshibanda en tête des sondages

Les deux personnalités publiques ont marqué positivement l'opinion par leurs actions en mars et avril 2015.

Un récent sondage réalisé par l'insti- son intervention au Sénat, en appor-



Willy Makiashi

tut Les Points révèle que le vice-Premier ministre et ministre du Travail et de l'Emploi, Willy Makiashi, gagne l'estime de la population en raison de l'audience accordée aux 686 ex-agents de la société Marganerie, savonnerie et cosmétique (Marsavco) et de la recommandation faite à l'employeur pour leur indemnisation. Il s'agirait, notent les sondés, d'un acte d'homme d'État dont le souci est de faire respecter la loi en matière de travail. Dans cette même logique s'inscrivent la relance du contrôle des inspecteurs du travail, l'accompagnement du recrutement de 1010 agents par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et l'annonce du recrutement prochain des inspecteurs judiciaires par l'État congolais. Willy Makiashi totalise 60%, soit un accroissement de 2% par rapport aux cent jours du gouvernement Matata. À la deuxième marche du sondage se pointe le chef de la diplomatie congolaise, Raymond Tshibanda qui a marqué positivement l'opinion, lors de

tant les précisions nécessaires à la montée de la xénophobie notamment contre les Congolais vivant en Afrique du Sud. Les dispositions prises par son ministère pour la protection des Congolais vivant au pays de Nelson Mandela, le rapatriement de ceux qui l'auraient désiré et les mesures préconisées pour que les traitements subis par les Congolais ne restent pas impunis ont rassuré les sondés. Outre cette action, il connaît une forte notoriété dans l'opinion suite à sa bravoure diplomatique qui a permis à la RDC de regagner petit à petit sa place dans le concert des nations. L'autre action inscrite à son actif est la gestion pacifique du processus du retrait de la Monusco en RDC. Le ministre des Affaires étrangères réalise 57% d'opinions favorables. Le ministre de la Justice, Garde des sceaux et Droits humains, Alexis Thambwe Mwamba (56%), jouit d'une opinion favorable suite à la tenue à Kinshasa des travaux des états généraux de la justice qui avait comme objectif de poser un diagnos-

tic sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire congolais, d'évaluer les réformes déjà entreprises et les actions prioritaires qui devraient encore être mises en œuvre. Au près de l'opinion, ces assises ont suscité un nouvel espoir des changements au sein du système judiciaire congolais. Son engagement à désengorger les prisons du pays a également été bien accueilli. Cependant, sa lancée semble retardée par l'affaire Muyambo. Avec 56%, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Nouvelle citoyenneté, fait partie des personnalités les plus en vue à la suite de la reconnaissance internationale des efforts déployés par la RDC pour l'amélioration de l'éducation de tous les enfants. Il est notamment bien coté grâce à l'atelier national de validation de la note conceptuelle et de la feuille de route sur l'initiation à la nouvelle citoyenneté et ses tournées dans l'arrière pays loin de son cabinet pour l'inauguration des écoles.

À la cinquième marche se trouve le ministre de la Santé, Felix Kabange Numbi (55%). La réduction des cas de paludisme en 2014 en RDC telle que démontré par un récent rapport booste sa cote. Les professionnels de la santé lui reconnaissent également le mérite d'organiser le secteur à travers l'initiation des projets de loi au Parlement. La dernière en date concerne la création d'un ordre national des chirurgiens-dentistes. Ce texte doit permettre de protéger la population contre le charlatanisme et de limiter la politique de cette profession aux personnes qualifiées. Le ministre des Transports, Justin Kalumba Mwana Ngongo (54%), est le principal bénéficiaire de l'extension du projet « Esprit de vie » au secteur du transport fluvial avec la réhabilitation du bateau Kokolo et son premier voyage dans les meilleures conditions. Ainsi, le projet des nouvelles unités flottantes pour les eaux de la RDC approuvé par la Troïka ne cesse de susciter l'intérêt de plus d'un Congolais car il va relancer le commerce via le fleuve, les lacs et les rivières du pays. Aussi, l'intervention du porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga sur le dossier « charnier de Maluku » a été jugé sincère. Ce qui lui permet de glaner 52%. Cependant, les sondés attendent la concrétisation de ses engagements notamment sur le bon déroulement de l'enquête. Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Évariste Boshab



Raymond Tshibanda

(51%), mis à mal par l'Affaire de la fosse commune de Maluku et indexé comme le principal artisan de la crise au MLC visant à créer la confusion au sein de la formation politique chère à Jean-Pierre Bemba, demeure pourtant visible à la suite du message de paix transmis aux communautés bantous et pygmées du Katanga déchirées par une crise. Son intervention a retenu l'attention des sondés. Fridolin Kasweshi (51%) est la cible des critiques des usagers de la route pour l'état défectueux de plusieurs artères principales à Kinshasa dont les avenues By-pass et route de Matadi (vers le camp Badiadingi). Cependant, le ministre des Infrastructures jouit toujours de la confiance des sondés suite au lancement, le 30 avril 2015, des travaux de réhabilitation et de modernisation de la route nationale numéro 1, tronçon Matadi - Boma longue de 120 km qui vont consister à renforcer la chaussée de base et à poser le revêtement des bétons. Avec 50% d'opinion favorables, le ministre des Finances, Henri Yav Mulang, est le principal bénéficiaire du plaidoyer du gouvernement à Washington aux assemblées généra-

les du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, pour la dédollarisation de l'économie congolaise. Le souci de redonner sa valeur à la monnaie locale est jugé noble. Le sondage Les Points, le tout premier incluant tous les membres du gouvernement Matata 2 en donne globalement une bonne appréciation au sein de l'opinion. Sur un échantillon global de 1000 enquêtés, 458 personnes constituant une base de 100% se sont prononcées favorables aux actions des ministres contrairement aux sondages précédents dont la base ne dépassait pas plus de 250 individus, 100% sur un effectif de 1000 enquêtés. Outre cet aspect, le baromètre Les Points passe de six à dix ministres mieux cotés dans l'opinion kinoise un top 10 bien équilibré des personnalités fortes qui font la cote positive du Premier ministre, Matata Ponyo. Parmi les moins cotés se trouvent notamment les ministres de l'opposition dite républicaine accusés de jouer un double jeu et de causé du coup un handicap au bon fonctionnement du gouvernement Matata 2.

Jeanot Kayuba

CÉLÉBRATION

Culpac instaure une journée universelle d'amour pour l'humanité

La question de la paix et de l'amour de l'humanité s'avère cruciale dans le développement des nations depuis des temps immémoriaux. Aussi la recherche de la paix demeure-t-elle une quête permanente.

Dans cet ordre d'idée, le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a organisé une journée universelle d'amour pour l'humanité, le 2 mai, à l'hôtel Menling à Kinshasa. Cette manifestation a servi aussi en guise d'au revoir entre le staff dirigeant de l'ONG humanitaire et le ministre universel pour la paix, le prophète Dominique Khonde Mpolo de l'Église Liloba ya Nzambe récemment élevé à cette dignité par le conseil.

« Depuis l'aube des temps, par l'ignorance, l'orgueil et la cupidité que l'homme a commis des crimes



Dominique Khonde, Daniel Santu, Patrice Salaga lors de la journée universelle pour l'amour de l'humanité

contre l'humanité, détruisant ainsi des vies et notre planète. Que la conscience pour l'amour de l'humanité s'éveille passionnément en l'homme afin de sauvegarder des vies et notre planète », a plaidé Daniel Santu Biko, secrétaire général du

Culpac, en présence de Dominique Khonde. Il a relevé que l'homme est aussi à la base de la destruction de son environnement, de la flore et la faune, de la biosphère, de la biodiversité, de l'extinction et l'abattage de certaines espèces animales, aqua-

tiques et végétales causant ainsi plusieurs méfaits pour l'humanité. C'est encore l'homme qui est l'agent causal des guerres et conflits armés, de toutes formes de violence et le terrorisme, qui sont nuisibles et constituent un danger pour l'humanité. Face à toute cette problématique, le Culpac soutient la mission de l'ONU et ses institutions, ainsi que des gouvernements, d'autres organisations non gouvernementales et des personnes physiques à travers le monde pour le maintien et la promotion de la paix, le renforcement de l'éducation et des valeurs morales humaines, l'application des droits de l'Homme et des droits de l'enfant, la lutte contre le terrorisme, contre la faim et la pauvreté, la lutte contre les maladies et épidémies, la protection de la nature. Par rapport à toutes ces considérations, le conseil « met en place un programme dénommé Preuve d'amour pour l'humanité qui a

pour but de plébisciter et honorer toutes les personnalités qui s'engagent, participent et interviennent pour le bien de l'humanité. Nous devons nous aimer. Car l'amour amène la paix, et qui dit paix, dit développement », a déclaré Santu Biko. Et d'ajouter : « Le Culpac décernera le Trophée d'Amour pour l'Humanité lors d'une cérémonie à ceux qui seront retenus ». Daniel Santu Biko a réaffirmé l'engagement de Culpac d'installer dans les prochains jours le bureau du ministre universel pour la paix, Dominique Khonde. Et cela interviendra avant la remise des symboles du ministre universel pour la paix. Livrant de manière très brève ses impressions par rapport à son nouveau titre de ministre universel pour la paix, le prophète Dominique Khonde Mpolo a déclaré : « Gloire à Dieu pour ce titre, je ne m'y attendais pas ».

Martin Engimo

OPPOSITION RÉPUBLICAINE

Le Conseil national dénonce une confusion « délibérément » entretenue

Dans une réplique à la mise au point de Michel Bongongo, cette structure fait aussi observer une nette distinction entre ce regroupement politique et l'Ordre républicain, la plate-forme nouvellement créée par Léon Kengo wa Dondo dont les membres sont actuellement au gouvernement.



Le modérateur de l'OR Kamanda wa Kamanda, l'un des signataires de la réplique.

La réaction du Conseil national de l'Opposition républicaine (OR) faite le 27 avril visait à mettre fin à la confusion créée par certaines personnalités qui, ont noté les signataires, tentaient de faire croire qu'ils étaient toujours membres de cette plate-forme politique alors qu'ils y étaient déjà exclus parce qu'ils auraient créé une autre. Cette réplique à la mise au point de Michel Bongongo, du parti de Léon Kengo wa Dondo a, en effet, confirmé que le président du Sénat congolais n'est investi d'aucun pouvoir qui lui permette de parler au nom de l'OR et qu'il n'aurait aucune autorité sur ce regroupement politique. « En effet, la majorité écrasante des présidents des partis politiques et des personnalités politiques

membres du Conseil national de l'Opposition républicaine, après avoir constaté que M. Léon Kengo wa Dondo avait définitivement pris ses distances avec les valeurs fondamentales de la plate-forme a décidé de se passer de lui et d'autorité morale, le laissant libre de poursuivre son chemin de son côté », est-il écrit dans ce document signé par Gérard Kamanda wa Kamanda et Jean-Baudouin Idambituo, respectivement modérateur et coordonnateur de cette plate-forme. Dans ce document, le Conseil national de

l'OR note que c'est le 31 mars que leur chemin s'est séparé avec celui choisi par Léon Kengo et les siens, tel qu'il lui a été notifié et dont la déclaration a été publiée dans plusieurs organes de presse.

Soutenant leur point de vue par plusieurs argumentaires dont la liste de regroupements politiques publiée par le ministère de l'Intérieur, les signataires de cette réaction font observer qu'il existe deux regroupements politiques distincts dirigés par des personnalités différentes et enregistrés au ministère sus-

mentionné. Il s'agit de l'Opposition républicaine et de l'Ordre républicain créé par le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo. Ils ont également noté que le dernier regroupement a envoyé ses membres au gouvernement Matata II. « Ce ne sont donc pas des membres de l'Opposition républicaine, c'est cela la confusion qu'ils ont toujours voulu entretenir dans l'opinion. Ce sont les affidés du président du Sénat, réunis au sein du regroupement politique Ordre républicain, qui sont au gouvernement Matata II », ont-ils insisté.

Des questions restées sans réponse

Devant la confusion constatée, les membres du Conseil national de l'OR se posent plusieurs questions dont ils veulent avoir des réponses de Léon Kengo et ses « adeptes ». Ils veulent notamment savoir pourquoi les membres de l'OR ne veulent pas parler de leur plate-forme et pourquoi cet acharnement sur le regroupement OR.

Dans les premières tentatives de réponse, les signataires de la réplique pensent que les membres

de l'Ordre républicain veulent se servir de l'Opposition républicaine comme d'une blanchisserie. « Cacher l'Ordre républicain afin de faire croire que c'est l'Opposition républicaine qui est au gouvernement », ont-ils dénoncé. Pour le Conseil national de l'OR, ces personnalités sont de l'Ordre républicain la nuit alors que le jour, elles se réclament de l'Opposition républicaine, pour faire oublier « le travail de la nuit ». « C'est à jeu sordide que l'écrasante majorité de membres du Conseil national de l'Opposition républicaine, dont certains ont démissionné depuis, n'a pas voulu se prêter, parce qu'écoeurée par tant de duplicité et de ruse », est-il indiqué dans ce document.

L'Opposition républicaine, qui dit entendre mener une opposition responsable et constructive, se demande également en quoi sa déclaration sur la fosse commune de Maluku faite dernièrement généralit le président du Sénat congolais et pourquoi Léon Kengo wa Dongo était embarrassé lorsque cette plate-forme a proposé une enquête neutre sur cette affaire.

Lucien Dianzenza

MBANZA NGUNGU

Vingt agriculteurs formés sur la culture de la pomme de terre

L'ONG Bien être Pour Tous (BPT) a organisé du 24 au 25 avril à Mbanza Ngungu, dans la province du Kongo central, un atelier de formation sur les techniques de production de la pomme de terre.

Vingt producteurs provenant de divers horizons ont participé à cet atelier de formation des formateurs. Cette formation est une réponse aux besoins exprimés par les paysans qui, de plus en plus, s'intéressent à la culture de la pomme de terre au regard de sa rentabilité sans commune mesure avec les autres produits alimentaires et des revenus conséquents qu'elle

génère dans les ménages agricoles. Les superficies exploitées par la pomme de terre ainsi que la production engendrée se sont améliorées sensiblement ces deux dernières années grâce aux actions de l'ONG Bien être Pour Tous.

Pour une fois, cet atelier de formation a été organisé entièrement grâce aux contributions financières des participants, contrairement à l'habitude qui veut que ces derniers soient invités et payés pour être formés. Cet aspect constitue un réel indicateur de durabilité des actions que l'ONG Bien être Pour Tous veut bien entreprendre dans le cadre du

développement de la filière pomme de terre à l'ouest de la RDC. Les producteurs attendent l'arrivée imminente des semences de pomme de terre commandées en France et en Belgique. Avant la réception de ces semences améliorées, il était important pour l'ONG d'organiser cet atelier qui s'était fixé comme objectif principal le renforcement des capacités techniques des producteurs de pomme de terre. Quatre modules ont été développés au cours de cet atelier : les généralités sur la pomme de terre, la phytotechnie, la récolte et conservation de la pomme de terre et enfin la protection phytosanitaire. Une séance pratique sur le terrain a été organisée afin d'aider les participants à maîtriser les gestes utiles dans la conduite de la culture de la pomme de terre. Les participants ont remercié les organisateurs de cette formation spéciale sur la pomme de terre et ont émis le vœu de voir l'ONG Bien être Pour Tous bénéficier des appuis extérieurs devant lui permettre d'apporter également un appui technique pendant la campagne 2015. Enfin, des certificats ont été remis à tous les participants.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE FRAUDE FISCALE

Une nouvelle stratégie élaborée

La RDC enregistre chaque année une fraude fiscale et des détournements évalués à environ 15 milliards de dollars américains.

C'est un véritable pavé que vient de jeter le conseiller spécial du chef de l'État en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Luzolo Bambi est, en effet, monté au créneau le 4 mai pour dénoncer la fraude fiscale tendant à prendre des proportions inquiétantes au grand dam de la population qui en est la principale victime. La RDC, a-t-il déclaré, perd chaque année dix à quinze milliards de dollars résultant de la fraude fiscale et des détournements. Les propos de cet officiel font tressaillir lorsqu'on sait que la masse financière qui échappe, chaque année, au trésor public est de loin supérieure au budget annuel du pays qui se négocie autour de huit milliards. Un paradoxe.

C'est non sans raison que l'ex-ministre de la Justice a appelé à l'arrêt de cette hémorragie de nature à asphyxier l'économie nationale au moment où le pays se trouve en pleine phase de sa reconstruction. « La corruption est devenue endémique. Il faut l'arrêter et poursuivre ce qui a été fait avant mais autrement aujourd'hui », a lâché Luzolo Bambi. Changeant de stratégie, il souligne la nécessité, pour tous les Congolais au faite des cas de détournements avérés, d'adresser leurs plaintes à l'adresse mail : jedenonce2015@gmail.com. En fait, pour Luzolo Bambi, cette

façon de faire impliquant directement la population pourrait éventuellement dissuader les potentiels détourneurs des deniers publics.

Ce coup de gueule de Luzolo Bambi trahit, pour ainsi dire, la persistance du phénomène qui s'est même corsée au fil de temps. Nonobstant les différentes campagnes de sensibilisation initiées contre la fraude, l'évasion fiscale, les détournements et la corruption, le coulage des recettes publiques se porte plutôt bien en RDC. Le gouvernement avait promis, à son temps, de mettre en place un système fiscal simple et transparent afin de décourager la fraude et l'évasion fiscale de sorte à pousser les agents économiques à s'acquitter de leurs obligations financières envers l'État tout en aiguillant le civisme fiscal dans les consciences. Force est de constater que cette campagne est loin de produire les effets escomptés, car le fléau persiste, encore et toujours.

Difficile de prédire si la recette de Luzolo Bambi pourrait contribuer à faire baisser la tendance. Une chose est vraie, c'est qu'aujourd'hui plus qu'hier, la RDC continue de tenir la dragée haute en termes de corruption et de blanchiment des capitaux symbolisés notamment par l'essaimage des chantiers disséminés à travers la capitale. Pour certains experts, il y a lieu d'améliorer l'efficacité et la rentabilité des services mobilisateurs des recettes, d'assainir l'environnement fiscal des entreprises pour espérer extirper cette gangrène dans le système économique national.

A.D.



Les participants à l'atelier organisé par BPT

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE

Aucune date officielle arrêtée

Répondant à la question orale avec débat à l'Assemblée nationale le 4 mai, le ministre chargé du secteur, Isidore Kabwe Mhehu, a confirmé la disponibilité depuis juillet 2014 des termes de référence et du coût global des travaux estimé à quelq. 688 millions de francs congolais (FC). C'est le fruit du travail abattu par la commission ad hoc présidée par le Secrétaire chargé de l'Agriculture, Pêche et Élevage.

Pour l'autorité gouvernementale, les préalables précités sont disponibles pour permettre la tenue des travaux dans les meilleurs délais. Mais l'argent n'est pas encore réuni à ce jour. Pour autant, le gouvernement Matata a amorcé les pourparlers avec les partenaires techniques et financiers pour qu'ils viennent soutenir les efforts du gouvernement dans l'organisation de ces asises. La commission a prévu trois étapes : l'organisation des travaux préparatoires par la commission ad hoc (45 millions de FC), les ateliers provinciaux (338 millions de FC) et la tenue des travaux de Kinshasa (255 millions de FC). Le ministre a rappelé le rôle essentiel joué par le document de politique agricole et de développement rural qui a permis de mettre sur pied une stratégie sectorielle. Celle-ci a constitué d'ailleurs l'un des éléments déclencheurs de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initia-

tive Pays pauvres très endettés. Dans le cadre de cette stratégie sectorielle, la RDC a planifié une croissance agricole de 8%. Le gouvernement l'a établie sur une période de 7 ans, allant de 2013 à 2020. Et pendant cette période, le plan sera financé à hauteur de 5 millions de dollars américains calculés sur la base d'une enveloppe budgétaire annuelle de 10% allouée à l'agriculture conformément aux accords de Maputo. Quant au gap, il devrait être financé par les partenaires au développement. Or, l'enveloppe allouée à l'agriculture ne dépasse guère les 3,5% du budget de l'État. Et cela représente une contrainte majeure. En effet, cette faible mobilisation des ressources intérieures en faveur de l'agriculture a pour conséquence de décourager les partenaires à investir dans ce secteur. La Note de politique agricole rédigée a pour objectif de combler un vide observé depuis plus de 20 ans dans le secteur. Ces efforts devraient permettre à terme de mettre en œuvre des politiques stratégiques spécifiques pour la relance de l'agriculture, principalement certains secteurs-clés dont le café, le riz, la pêche, etc. Elle devrait connaître des améliorations progressives. Une seconde version de la Note va se concentrer sur les cultures pérennes, vivrières, de l'élevage, de la terre et de l'agro-industrie.

Laurent Essolomwa

MUSIQUE

Pas l'ombre d'une réconciliation entre Papa Wemba et Koffi Olomide

Le Maître d'école a tôt fait d'affirmer que leur relation n'est toujours pas au beau fixe, n'en déplaise à ceux qui avaient vu en leur poignée de main et accolade du 27 avril, réalisées à la demande de Me Vincent Gomez au Memling, le signe probant d'une relation renouée après six années de tension.

Quelques heures à peine après ce qui passait déjà pour un grand événement, le « chef coutumier du village Molokaï » a vite remis les pendules à l'heure. Ce, dans une vidéo postée sur le net au lendemain de la fameuse intronisation de Koffi Olomide en qualité de nouveau membre du Lions Club, cérémonie qui a servi de cadre à « la réconciliation » avec son aîné, le patron de Viva la Musica. Diffusées notamment sur le petit écran le week-end dernier dans la chronique musicale Top 10 sur Antenne A, les cinq minutes du « démenti de Papa Wemba » sont explicites.

Le Maître d'école est formel, pour l'heure, il n'y a pas de réconciliation qui tienne. On ne peut plus clair sur le sujet, Papa Wemba recadre les choses de la sorte : « Mes chers amis, il n'en est pas question. Une réconciliation ne peut pas se faire de cette façon-là. Je ne suis pas un enfant ». C'est donc dire combien il paraît outré après

avoir vraisemblablement été pris au dépourvu par son hôte, en l'occurrence Me Vincent Gomez. Ce dernier qui, selon ses dires, l'aurait convié, par texto, à un dîner. C'est sur les lieux que Papa Wemba a su exactement de quoi il retournait. Il était question de l'intronisation d'un nouveau membre du Lions Club, « sa présentation officielle au vu et au su de tout le monde », explique-t-il. Et Papa Wemba de réaffirmer avec véhémence : « Il ne s'agissait pas de la réconciliation entre Koffi Olomide et moi. Cela n'a rien à y voir de bout en bout ». Visiblement remonté, il a ajouté avec verve : « Je crie haut et fort, je ne peux pas me réconcilier avec lui comme cela, aussi facilement. Jamais de la vie » avant d'appeler ses fanatiques à l'apaisement. À croire que l'acte posé la veille aurait créé des remous dans le chef de ces derniers.

Quoique prêt à reconnaître tout l'intérêt qu'il aurait à excuser une offense, il renseigne qu'il s'agit-là d'un cas d'exception pour lequel il n'est pas encore disposé à le faire. « Ne dit-on pas que la pardon illumine tout. Cela est vrai et je le sais car c'est tout ce que j'ai toujours dit et toujours fait, mais me réconcilier avec celui que je considère comme un vrai ennemi, on ne peut pas se réconcilier

aussi facilement », a-t-il affirmé. Et de justifier alors sa présence au Memling juste « dans le cadre du Lions Club » sans plus. S'il se dit ravi de l'accueil d'un nouveau membre dans la confrérie des Lions et remercie ses amis de l'avoir fait, il n'en démord pas qu'il ne peut pardonner aussi facilement pour tout le mal enduré : « Nous ne sommes pas dupes. L'on n'oublie pas les faits avec autant de facilité », a-t-il ajouté.

Comme exemple type de réconciliation, il a cité les concerts successifs de Werrason le week-end du 17 au 19 avril auxquels il avait pris part avec notamment JB Mpiana. « Hier, c'était une grande réconciliation, l'événement de trois jours du Roi de la Forêt était marquant. C'est un concept sur lequel nous avons travaillé pour que la musique congolaise aille de l'avant », a-t-il dit. Comme procédant à un rappel des troupes, il s'est adressé à Werrason et JB Mpiana de la sorte : « De la Forêt, Mwana Propre, gardez votre calme. Moi, je connais le joueur et son jeu et sais à quoi il veut jouer ». Mais de conclure ainsi : « Je ne le déteste pas mais c'est une personne avec qui je ne puis plus composer. Je le dis avec colère, une grande colère ».

Nioni Masela

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

Mazembe et V.Club en course, Sanga Balende et FC MK stoppés

De quatre clubs représentatifs de la RDC au coup d'envoi de la 20^e édition de la Ligue des champions et la 12^e Coupe de la Confédération, deux seulement ont pu se qualifier pour les quarts de finale et pour les quarts de finale bis.

Le 3 mai au stade TP Mazembe de Lubumbashi, le TP Mazembe a arraché sa qualification pour la phase des poules de l'édition 2015 de la Ligue des champions d'Afrique, aux dépens du Stade Malien de Bamako (Mali), à l'issue du match retour des huitièmes de finale de cette compétition. Le club entraîné par

le technicien français Patrice Carteron l'a emporté par deux buts, grâce à des buts de Jean Kasusula à la 20^e minute et l'International Ivoirien Roger Claver Assalé à la 66^e minute. Le club de Bamako avait eu la possibilité de réduire l'écart à la 63^e minute par le biais d'Ousmane Diabate. Au match aller deux semaines plutôt dans la capitale malienne, Mazembe avait passé à côté d'une nette victoire. Cheibane Traoré et Daniel Adjei permettaient alors à Mazembe de mener jusqu'à deux buts à zéro, avant de se faire remonter jusqu'à deux buts partout. L'autre club congolais engagé

en Ligue des champions, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi n'a pas réussi à passer le cap des huitièmes de finale, stoppé net par l'expérience d'Al Hilal du Khartoum. Déjà battu par zéro but à un au match aller à Kinshasa, le club désormais conduit par l'entraîneur Santos Muitubile s'est incliné une deuxième fois au match retour à Omdurman par la même marque de zéro but à un. Fin de l'aventure.

En Coupe de la Confédération, V.Club a été intraitable, le même 3 mai au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, face à la formation de Royal Leopards du Swaziland. Battus par zéro but à un à Mbabane, les Dauphins Noirs ne pouvaient se permettre de rater leur match retour devant leur public de Kinshasa venu nombreux les encourager dans l'antre construit par le père Raphaël de la Kethule de Ryhove. V.Club a donc infligé un cinglant quatre buts à un au club swazi. Rapidement, les joueurs du coach Florent Ibenge Ikwange se sont mis sur la voie de la victoire avec l'ouverture du score dès la 8^e minute par le milieu stabilisateur Emmanuel Ngu-dikama dit Kila. Le vétéran



Mubele Ndombe de V.Club auteur d'un doublé contre Royal Leopards du Swaziland

Guy Lusadisu Basilua a doublé la mise à la 45^e minute. Ainsi, V.Club avait déjà refait son retour et même inscrit le deuxième but de la qualification dès la première période.

Et en deuxième période, le meilleur joueur africain 2014 évoluant sur le continent, Firmin Mubele Ndombe, est alors entré en scène, confortant la qualification des Dauphins Noirs de Kinshasa avec un doublé à la 56^e et 63^e minute.

Malambe Siboniso a marqué le but de l'honneur pour Royal Leopards à la 86^e minute. Le deuxième club congolais engagé en Coupe de la Confédération le FC MK de Kinshasa a perdu, le 1^{er} mai, au stade Tata-Raphaël

de Kinshasa, face à Wari Wolves du Nigéria par zéro but à un, en match retour des huitièmes de finale de la C2 africaine. Etebo Oghenekaro a marqué l'unique but de la partie à la 72^e minute, anéantissant totalement les espoirs du club tuteuré par l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi. Déjà au match aller à Wari au Nigeria, FC MK avait courbé l'échine par la même marque de zéro but à un.

Le prochain tirage au sort de la Confédération africaine de football est prévu pour ce 5 mai afin de déterminer les deux groupes des quarts de finale de la Ligue des champions et les oppositions de quarts de finale bis de la Coupe de la Confédération.

Martin Engimo



Kasusula de Mazembe, buteur contre Stade Malien sur coup franc

JOURNÉE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

SOCO et DRTV champions du tournoi national du sport de travail

Les deux équipes de Pointe-Noire ont respectivement remporté le tournoi de football et de Nzango organisé les 2 et 3 mai au complexe sportif de Pointe-Noire par la Fédération congolaise du sport de travail. Soco a battu la CNSS en finale, 5 tirs aux buts à 4. Au nzango, la DRTV s'est imposée face à Congo Terminal, 50 pieds à 40.

Organisé dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du travail sous le thème « Journée de la solidarité sportive », six équipes de football dont cinq de Pointe-Noire et une seule de Brazzaville ont participé à l'épreuve de football et deux équipes de Pointe-Noire au nzango. Outre ces disciplines sportives, une marche de solidarité a eu lieu où cent cinquante travailleurs ont participé. Le point de départ et d'arrivée était le Complexe sportif de Pointe-Noire.

Les six équipes engagées au football à savoir: Soco, Congo Terminal, Ilogs, Solidera, LCB toutes de Pointe-Noire et la CNSS de Brazzaville étaient réparties dans deux groupes de trois. Soco a pu tirer son épingle de jeu dans le groupe A en s'imposant tour à tour, face à Ilogs, 5-1 et la LCB, 2-1 tandis que son adversaire, la CNSS s'est qualifiée après son match nul contre Solidera, 1but partout et le forfait contre Congo Terminal qui ne s'est pas présenté 3-0. à l'issue de ces matches de poule les deux équipes du groupe B avaient 4points chacune. Mais la balance a pesé du côté des brazzavillois qui jouaient à l'ex-



L'équipe de la DRTV après la réception du trophée/ «photo Ajax»

térieur.

C'est ainsi qu'en finale, devant la détermination des deux leaders du championnat, la finale n'a connu ni vainqueur ni vaincu à l'issue du temps réglementaire, 0 but partout. Les deux équipes étant dans l'envie de gagner aucune n'a pu céder à la

pression de l'autre. Toutefois il faut signaler que la fête a failli perdre sa saveur à la seconde période quand l'arbitre a sanctionné un joueur de Soco par un carton rouge. Mais, malgré cette

Congo Terminal. Les femmes de média se sont montrées plus outillées dès l'entame du match et ce, jusqu'à leur couronnement à la fin de celui-ci face aux pétrolières, 50-40. La DRTV qui vient

samba Débat a récompensé les équipes finalistes ainsi que la troisième au football, Solidera. Le trophée de fair-play a été remis à la LCB, sponsor du tournoi et dernier au tournoi de football. le trophée de la meilleure joueuse a été remis à une joueuse de la DRTV.

Cependant pour remercier les participants, Robert Massamba Débat s'est entretenu avec les responsables des équipes engagées où, il a parlé des perspectives de la fédération. «Je voudrais dire que Pointe-Noire a été choisi pour abriter ce tournoi national parce que les équipes présentent un engouement vis-à-vis du sport de travail et devraient jouer le rôle moteur au niveau de cette ligue. La fédération compte beaucoup sur votre disponibilité et surtout de la contribution de la LCB. Les entreprises sont invitées à prendre en mains la gestion de la ligue qui est la leur car c'est le moment de dire que nos expériences du passé sont appelées à être expérimentées », a-t-il dit.

Vu l'importance du sport dans la vie d'une entreprise, en créant l'esprit de convivialité et de solidarité, le représentant de la fédération a souligné l'intérêt de former des officiels techniques du sport de travail pour améliorer la qualité de prestation de ces derniers pendant les matches des travailleurs.

Charlem Léa Legnoki

BAC TECHNIQUE 2015

7.728 élèves affrontent les épreuves d'EPS à Pointe-Noire

Les épreuves pratiques de l'Éducation physique et sportive (EPS) du baccalauréat technique ont démarré le 5 mai à Pointe-Noire en présence de Jacqueline Concko, directrice départementale de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi de Pointe-Noire.

Pendant deux jours, les élèves de la terminale vont faire preuve de leur aptitude physique pour affronter ces épreuves d'EPS. Au total, 7.728 candidats sont répartis en 14 centres, soit 500 candidats par centre.

Ce matin, l'ambiance a été effective à l'Institut Thomas Sankara où les élèves, tous habillés en tenue de sport ont entamé cette première journée avec la course et la gymnastique au sol, une épreuve difficile qui requiert à la fois souplesse, détente et équilibre, sans se départir d'un certain sens du tempo et de la chorégraphie.

En général, tout se passe bien en dehors de quelques imperfections constatées, dues également aux problèmes de secrétariat. Certains candidats ont été oubliés pendant l'opération de saisie de données, donc leur nom ne figure pas sur les listes affichées alors qu'ils ont reçu des cartes d'élèves. D'autres par contre ont été listés mais ne sont pas détenteurs des cartes.

Mais, selon Félicien Ibouanga, inspecteur coordonnateur, la situation est en train d'être gérée normalement afin de permettre à ces élèves de remplir leurs obligations « les imperfections ne manquent pas, mais nous faisons le possible pour remédier à cette situation », a-t-il dit.

Rappelons qu'après ces durs exercices d'EPS, les épreuves écrites du bac technique se dérouleront à partir du 2 juin prochain. Entretemps, les candidats des séries commerciales dont G1 (secrétariat) vont se lancer dans la phase pratique à partir du 12 mai.

Prosper Mabonzo

FOOTBALL FÉMININ DES JO DE RIO DE JANEIRO 2016

La sélection de Pointe-Noire se met à l'oeuvre

Deux semaines après le démarrage des entraînements de la présélection de Brazzaville, celle de Pointe-Noire a emboîté le pas le 4 mai au Complexe sportif de Pointe-Noire.

26 joueuses ont été présélectionnées par l'entraîneur national adjoint, Thomas Taty-Tiongo après le premier tour du championnat départemental.

Cependant, cette présélection de Pointe-Noire est confrontée aux difficultés financières liées au manque de transport des joueuses avant et après les entraînements ainsi que le manque d'eau pendant les entraînements alors qu'en tenant compte du temps qui reste, ces entraînements devraient se poursuivre tous les jours.

C'est à l'issue de ses séances d'entraînements que la ligue de football féminin sortira de cette sélection de Pointe-Noire, les joueuses qui seront retenues pour l'équipe nationale en vue du match du 23 mai à Kinkala contre l'équipe de la Guinée Equatoriale, comptant pour le deuxième tour éliminatoire des jeux olympiques de Rio 2016. En attendant la réaction de la



L'entraîneur national adjoint, Thomas Taty-Tiongo/Adiac

commission nationale, cette sélection s'est mise à l'oeuvre avec les moyens de bord.

« Nous avons démarré la préparation de la sélection départementale avec les moyens de bord. Les entraînements qui viennent de commencer vont se poursuivre tous les jours. C'est au vu du rendement que nous allons constater durant ces

quelques séances d'entraînement que nous allons sortir du lot les plus méritantes qui vont rallier Brazzaville pour compléter le groupe qui est déjà en chantier », a indiqué l'entraîneur, soulignant quelques défaillances techniques à l'issue de la première séance. « Nous avons aussi des difficultés techniques liées au démarrage précipitamment de cette préparation. Il y a de nombreuses lacunes techniques et tactiques que nous avons constatées et j'ose croire que l'entraîneur national va tout faire pour palier

les lacunes constatées pendant le regroupement des deux groupes », a-t-il ajouté.

Soulignons qu'à l'issue de cette confrontation Congo/Guinée en aller et retour, la meilleure équipe se mesurera au troisième tour avec le Nigeria qui est champion d'Afrique.

Ch.L.L.

PROCESSUS D'OCTROI DE LICENCES/FÉCOFOOT

Les clubs congolais invités à hâter les pas

Le secrétaire général adjoint de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a indiqué à la presse que les clubs congolais risqueraient gros s'ils ne remplissent pas les critères exigés par les instances internationales dans le processus d'octroi de licences.

Daniel Amboulou l'a souligné le 29 avril au siège de la Fécofoot lorsqu'il faisait la restitution du séminaire organisé du 20 au 24 avril au Caire par la Fédération internationale de football association (Fifa) en partenariat avec la Confédération africaine de football sur le processus d'octroi des licences aux clubs. La recommandation a été prise en 2007 par la Fifa lors de son congrès à Munich en Allemagne. Le secrétaire général adjoint de la Fécofoot a expliqué que ce système permet d'établir les critères permettant la participation des clubs aux compétitions organisées par les confédérations, précisant que « la licence de club est exigée aux clubs devant participer aux compétitions continentales au niveau de chaque confédération ». Il a révélé que la CAF passera à l'étape de contrôle la saison prochaine afin de retirer la licence aux clubs qui ne rempliront pas les critères. « Si l'instructeur vient constater que la licence a été délivrée avec complaisance,

la fédération sera frappée et le club sera suspendu de toutes les compétitions de la Fifa et de la CAF », a insisté Daniel Amboulou. Sa crainte est de voir la CAF appliquée l'expérience asiatique. En Asie, a-t-il expliqué, la Coupe des clubs champions ne regroupe que quatorze pays sur les quarante-six membres. Seuls les pays dont les clubs remplissent les critères y participent. « Chez eux, vous pouvez être champions chez vous mais si vous ne remplissez pas les conditions pour avoir la licence vous ne jouerez pas la Ligue des champions », a-t-il poursuivi.

Les critères d'octroi de la licence

Dans le cahier des charges, les instances internationales ont défini cinq piliers permettant aux clubs de s'adapter aux nouvelles dispositions voulues par la Fifa et la CAF. Dans chaque pilier, il y a un ensemble de trois critères a précisé Daniel Amboulou. Dans le critère sportif, il est fait obligation au club de

s'investir dans les programmes de formation des jeunes. Outre l'équipe seniors A, chaque club doit avoir des équipes des jeunes des U-17 et U-20. Le coach principal de l'équipe seniors A doit être détenteur d'une licence A. ceux en charge des équipes des jeunes peuvent être détenteurs de la licence B tout en bénéficiant de l'encadrement du coach principal. « Ces équipes doivent participer aux championnats nationaux des catégories... Ce sont les conditions obligatoires pour avoir la licence au club », a-t-il insisté. Dans le deuxième critère, celui consacré aux infrastructures, les instances internationales souhaitent voir un club disposer d'un stade homologué pour disputer les compétitions interclubs et offrant aux spectateurs et aux représentants des médias un espace confortable. Il doit aussi disposer d'installation d'entraînement approprié permettant à ses jeunes d'améliorer leurs qualités techniques sur l'ensemble de l'année. « Dans la plupart



Daniel Amboulou faisant la restitution (Photo Adiac)

des pays africains, des stades de compétitions appartiennent à l'État. La CAF est d'accord. Pour elle, l'essentiel est de trouver un accord ou encore signer une convention dans laquelle l'État laisse la liberté aux clubs d'utiliser ses terrains pour les compétitions de la CAF », a dit Daniel Amboulou.

Sur le critère personnel et administration, les instances internationales de football souhaitent que la gestion des clubs soit professionnalisée. Le club, ont-ils recommandé, doit disposer des spécialistes qualifiés, compétents avec un savoir-faire et une expérience suffisants. Il doit disposer d'un secrétariat, d'un local à usage de bureau pour assurer la gestion de l'administration. Il leur est imposé d'avoir aussi un responsable administratif en charge des affaires courantes (secrétaire gé-

néral), responsable des finances à temps plein ou partiel, responsable de sécurité, un médecin... Sur le volet juridique, le club doit avoir une existence légale, notamment par l'enregistrement auprès des autorités, les statuts et règlement intérieur. Sur les critères financiers, tout club candidat à la licence doit améliorer sa capacité économique et financière et produire les états financiers annuels. « La CAF a 54 associations membres dont le Congo qui ont déjà confirmé l'introduction des clauses du système de licences aux clubs dans leurs statuts. Trente-six y compris le Congo ont envoyé leurs règlements nationaux du système d'octroi de licence aux clubs. Trente-cinq dont le Congo ont confirmé avoir établi les instances décisionnaires », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Harris Tchilimbou ne jouera pas à Étoile du Congo

Les Stelliens pensent que le joueur pour lequel leur club est en contradiction avec la Fédération congolaise de football (Fécofoot) n'a pas sa place dans l'effectif.

L'attaquant Harris Brandt Tchilimbou est le joueur irrégulièrement aligné par le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) lors de l'édition 2014 de la Coupe du Congo. C'est de là qu'est né le contentieux

pour lequel Etoile du Congo a intenté une action en justice (Tribunal Arbitral de Sport en Suisse) contre la Fécofoot et Cara. Cependant, « Certains donateurs voudraient que Tchilimbou joue à Etoile », a fait savoir le deuxième vice-président du club stelliens, Christian Longangui. « (...) D'ailleurs si j'avais un conseil à donner à Tchilimbou, je lui dirais d'aller chercher une autre équipe pas Etoile du Congo. C'est à cause de lui que nous n'avons pas joué la finale de la Coupe du Congo l'année passée. Donc nous

ne pouvons pas l'accepter aujourd'hui », a-t-il poursuivi. Le président à vie de ce club, Dominique Dinga, a abondé dans le même sens. Pour renforcer cette prise de position, le bureau exécutif



Les responsables de l'Étoile du Congo contestant une éventuelle signature de T. Tchilimbou crédit photo Adiac

de l'Etoile du Congo a pris un certain nombre de mesures. La décision n°008/BEN/ASSEC portant suspension des actes administratifs de la section football empêche ladite section de prendre une décision visant à faire signer le joueur sans l'aval de la tutelle. Ce, jusqu'à nouvel ordre, souligne le document. « Toute démarche administrative en vers la Fécofoot est réservée exclusivement à la Présidence générale de l'Etoile du Congo », peut-on lire par ailleurs sur le document.

Rominique Nerplat Makaya

CAN U-23

33 Diables rouges présélectionnés pour le match contre le Ghana

Claude Le Roy, le sélectionneur des Diables rouges a publié la liste des 33 Diables rouges présélectionnés en vue d'affronter le week-end du 23 au 24 mai à Accra les U-23 ghanéens en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie qui se disputera en décembre prochain au Sénégal.

Cette compétition est qualificative aux Jeux Olympiques de Rio 2016. La double confrontation contre le Ghana permettra non seulement aux Diables rouges de négocier leur qualification pour le Sénégal 2015 mais aussi de fournir leurs armes en vue des Jeux africains de Brazzaville 2015 dont les joueurs sélectionnés sortiront de cette pré-liste. Selon le programme établi par le staff technique, les joueurs convoqués débiteront leur préparation le 12 mai à Pointe-Noire. L'ossature de cette équipe repose essentiellement sur les joueurs de l'AC Léopards dont sept sont convoqués, appuyée par quatre joueurs de l'Etoile du Congo et quatre autres des Diables noirs. Cara, Inter club et le Centre d'Etudes et sport la Djiri (CESD) compte chacun un joueur de moins que le Centre national de formation de football. Du côté de la diaspora, l'on enregistre le retour de Mavis Tchibota et de Romaric Etou, tous deux anciens pensionnaires du CNFF partis monnayer leur talent en Israël. Yohan Andzouana a été lui aussi rappelé, lui qui avait participé à la Coupe d'Afrique des moins de 17 ans en 2013 au Maroc avec les Diables rouges. Cinq joueurs de la dernière CAN figurent sur la liste : les deux gardiens,

Mafoumbi et Ndzila les défenseurs (Babélé et Antoni) puis le milieu du terrain Binguila.

La liste des présélectionnés

Christoffer Henri Mafoumbi Randy Goteni (Troyes) Bersyl Obassi Ngatsongo (Etoile du Congo) Saira Issambet Gassama (Etoile du Congo) Moïse Nkounkou (Etoile du Congo) Joe Ombandza (CNFF) Pavelh Ndzila (Etoile du Congo) Junior Mouzita Makiessé (AC Léopards de Dolisie) Dua Stanislas Ankira (AC Léopards de Dolisie) Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie) Kader Bidimbou (AC Léopards de Dolisie) Percy Akoli (AC Léopards de Dolisie) Sagesse Babélé (AC Léopards de Dolisie) Constantin Chris Bakaki (Diables noirs) Ngoma Duvald (Diables noirs) Mamie Grace Miguel Itoua (Diables noirs) Cosme Andrey Antoni Mavoungou (Diables noirs) Yohan Andzouana (AS Monaco/ France) Xavier Brandon Kevin Koubém-ba (Lille/ France) Hardy Alain Samarange (AJ Auxerre/ France) Charlevy Mabilia (AJ Auxerre/ France) Bel-Durel Avounou (CESD) Faites Prévu Kaya Makosso (CNFF) Merveille Ndockyt (Cara) Durand Makanga (Interclub) Noël Christ Mokouka (Nathalys) Varel Rozan (Kenitra/ Maroc) Silvère Ganvoula Mboussy (Raja de Casablanca/ Maroc) Julsy Boukama-Kaya (Recréativo/ Angola) Romaric Etou (Beitar- Tel Aviv/ Israël) Mavis Tchibota (Maccabi-Tel-Aviv/ Israël) Miangué Senna (Inter de Milan/ Italie) Phitzgerarld Mbaka (Getafe/ Espagne)

J.G.E.